

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2011 À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

- 1 TABLE DES MATIÈRES**
- 2 RAPPORT DE GESTION**
 - 2 INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**
 - 3 APERÇU**
 - 5 VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS**
 - 5 Principales données opérationnelles, d'investissement et de financement**
 - 7 Résultats opérationnels**
 - 12 Structure du capital et situation financière**
 - 13 Activités de financement**
 - 13 Situation de trésorerie et sources de financement**
- 16 NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES**
 - 16 Transition aux Normes internationales d'information financière**
 - 16 Futures normes comptables**
- 19 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**
- 20 RISQUES ET GESTION DU RISQUE**
- 22 RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**
- 24 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**
- 24 MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS**
- 26 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**
 - 26 COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT**
 - 27 ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**
 - 28 BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**
 - 29 ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**
 - 30 TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**
 - 31 NOTES ANNEXES**

CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

RAPPORT DE GESTION

Au 9 novembre 2011

Le rapport qui suit porte sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de Corporation Shoppers Drug Mart (la « Société ») pour les périodes visées, ainsi que sur certains facteurs qui, de l'avis de la Société, pourraient influencer sur sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats opérationnels prospectifs. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011. Les états financiers consolidés résumés non audités de la Société et les notes annexes ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et sont présentés en dollars canadiens (se reporter au paragraphe intitulé « Transition aux Normes internationales d'information financière » de la rubrique intitulée « Nouvelles prises de position faisant autorité en comptabilité » du présent rapport de gestion). Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir exigées en vertu des IFRS pour les états financiers annuels et, par conséquent, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Le lecteur doit également tenir compte des informations relatives au passage aux IFRS figurant à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date, ainsi que des informations annuelles supplémentaires figurant dans les états financiers consolidés résumés de la Société au 26 mars 2011 et pour la période de 12 semaines close à cette date.

INFORMATIONS ET DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document renferme des informations et des déclarations prospectives qui constituent des « informations prospectives » en vertu de la loi canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être significatives à l'égard, notamment, des opinions, des projets, des objectifs, des stratégies, des estimations, des intentions et des attentes de la Société. Les informations et les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « viser », « avoir l'intention de », « envisager » et d'autres expressions de même nature, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel. Les informations prospectives explicitement exprimées dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations qui ont trait aux résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, à ses dépenses d'investissement prévues, à ses politiques de distribution de dividendes aux actionnaires et à sa capacité à mettre en œuvre ses stratégies futures en matière d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les informations et les déclarations prospectives contenues dans les présentes reposent sur certains facteurs et certaines hypothèses, qui sont parfois présentés avec l'information et les déclarations prospectives connexes qui figurent dans les présentes. Des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus sur lesquels la Société ne peut exercer de contrôle ni ne peut prévoir sont inhérents aux informations et aux déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs peuvent faire en sorte que les prévisions, les projections, les hypothèses ou les conclusions de la Société se révèlent inexactes, ou que ses plans, ses objectifs ou ses déclarations ne se réalisent pas. Les résultats réels ou les faits nouveaux peuvent différer de façon importante de ceux envisagés par les informations et les déclarations prospectives.

Les principaux facteurs de risque susceptibles de causer des écarts importants entre les résultats réels et les informations et déclarations prospectives contenues dans les présentes incluent, mais sans s'y limiter, le risque de changements défavorables aux lois et règlements en ce qui a trait aux médicaments sur ordonnance et à leur vente, notamment aux programmes de remboursement des médicaments et à l'accès aux remises par les fabricants, ou les changements à ces lois et ces règlements qui entraîneraient une hausse des coûts pour se conformer à ceux-ci; le risque que la Société soit dans l'incapacité de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour gérer l'incidence des projets de réforme du régime de médicaments mis en œuvre ou proposés dans un certain nombre de provinces; le risque de changements défavorables quant au contexte financier et économique au Canada et à l'échelle mondiale; le risque de concurrence accrue des autres détaillants; le risque que la Société soit incapable de gérer sa croissance et de maintenir sa rentabilité; le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt; le risque de variations défavorables

importantes des taux de change; le risque lié à l'incapacité d'attirer et de retenir des pharmaciens et des employés clés; le risque que les systèmes de technologies de l'information de la Société soient incapables de répondre aux besoins des activités de la Société; le risque lié à la variation des cotisations estimatives de la Société aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier de la Société; le risque lié à des changements dans les relations entre la Société et les tiers fournisseurs de services; le risque que la Société ne réussisse pas à louer ou à trouver des emplacements appropriés pour ses établissements à des conditions financières favorables; le risque de changements défavorables dans les résultats opérationnels de la Société en raison des fluctuations saisonnières; le risque lié aux autres arrangements pour la sélection de fournisseurs de produits génériques, y compris les risques liés à la propriété intellectuelle et à la responsabilité du fait des produits; le risque lié aux modifications ou à la création de lois, de règles et de règlements fédéraux et provinciaux, notamment les lois, les règles et les règlements ayant trait à l'environnement et à la protection de la vie privée, qui pourraient avoir des conséquences négatives importantes sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la violation d'une loi, que le non-respect des politiques de la Société ou qu'un comportement non conforme à l'éthique ait une incidence négative sur le rendement financier de la Société; les risques liés aux biens et les risques divers; le risque d'accident sur les lieux de travail ou de problèmes de santé; le risque que des modifications apportées aux lois fiscales ou à l'interprétation éventuelle de celles-ci aient des répercussions défavorables sur les activités et l'exploitation de la Société; le risque que la création ou la modification de prises de position faisant autorité en comptabilité ait un effet négatif sur la Société; les risques liés au rendement du réseau d'établissements des entreprises associées; le risque lié à l'incidence défavorable importante découlant des litiges; le risque que la réputation des marques privilégiées par la Société, de leurs fournisseurs ou de leurs fabricants soit ternie et le risque que des événements ou une série d'événements provoquent l'interruption des activités.

Cette énumération n'est pas exhaustive et ne présente pas tous les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les informations et les déclarations prospectives de la Société. Tout investisseur ou toute autre personne intéressée doit évaluer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs et éviter de se fier indûment à ces informations et à ces déclarations prospectives. Des renseignements supplémentaires à l'égard de ces facteurs ainsi que d'autres facteurs figurent dans les documents publics de la Société déposés auprès des autorités provinciales en valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, les rubriques intitulées « Risques et gestion du risque » et « Risques liés aux instruments financiers » du présent document et du rapport de gestion de la Société pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011, pour la période de 12 semaines close le 26 mars 2011 et pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011. Les informations et les déclarations prospectives contenues dans ce rapport sur la situation financière et les résultats opérationnels consolidés de la Société traduisent uniquement les points de vue de la Société en date des présentes. Les informations et les déclarations prospectives contenues dans ce document et portant sur les résultats opérationnels, la situation financière ou les flux de trésorerie attendus qui sont fondées sur des hypothèses ayant trait à des situations économiques ou des plans d'action futurs sont présentées dans le but d'aider les actionnaires de la Société à comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne ces résultats futurs et ne conviennent pas nécessairement à d'autres fins. Bien que la Société s'attende à ce que des événements et des faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations et les déclarations prospectives, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris la notice annuelle, sont disponibles à l'adresse www.sedar.com.

APERÇU

La Société est le concédant de licences de pharmacies de détail offrant une gamme complète de services, exploitées sous la dénomination Shoppers Drug Mart^{MD} (Pharmaprix^{MD} au Québec). Au 8 octobre 2011, les licenciés de la Société (les « entreprises associées ») détenaient et exploitaient 1 198 pharmacies de détail Shoppers Drug Mart/Pharmaprix). Une entreprise associée est un pharmacien-propriétaire d'une société à laquelle la Société a octroyé une licence lui permettant d'exploiter une pharmacie de détail à un endroit précis sous les marques de commerce de la Société. Les établissements licenciés de la Société sont situés dans des emplacements de choix dans chaque province et dans deux territoires, ce qui fait de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix un des établissements de détail les plus pratiques au Canada. Par ailleurs, la Société a franchisé ou détient 59 pharmacies de cliniques médicales, qui exercent leurs activités sous l'enseigne Shoppers Simply Pharmacy^{MD} (Pharmaprix Simplyment

Santé^{MD} au Québec) et huit destinations beauté offrant des produits de luxe, exploitées sous la dénomination Murale^{MC}.

La Société a misé avec succès sur sa position de chef de file dans le secteur pharmaceutique et sur les emplacements adéquats de ses établissements pour s'emparer d'une part importante du marché des produits de l'avant du magasin. Les catégories de produits de l'avant du magasin comprennent les médicaments en vente libre, les produits de santé et de beauté, les cosmétiques et les parfums (dont des marques de prestige), des produits ménagers courants essentiels ainsi que des articles saisonniers. La Société propose également une gamme variée de produits de très grande qualité commercialisés sous les marques LifeBrand^{MD}, Quo^{MD}, Etival^{MC}, Balea^{MD}, Everyday Market^{MD}, Bio-Life^{MD}, Nativa^{MD}, Simply Food^{MC} et Easypix^{MD}, entre autres, et des services à valeur ajoutée comme le programme HealthWATCH^{MD} qui offre des conseils aux patients sur les médicaments, sur la gestion des soins thérapeutiques et sur la santé et le bien-être, ainsi que le programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD}, l'un des plus importants programmes de fidélisation au Canada. Au cours de l'exercice 2010, la Société a inscrit des ventes consolidées d'environ 10,2 G\$.

Aux termes des accords d'octroi de licences conclus avec les entreprises associées, la Société injecte les capitaux nécessaires et fournit un soutien financier aux entreprises associées afin de leur permettre d'exploiter des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD}, Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} sans investissement initial. La Société offre également une gamme de services visant à faciliter la croissance et la rentabilité des activités de chaque entreprise associée. Ces services comprennent l'utilisation des marques de commerce, le soutien opérationnel, la commercialisation et la publicité, l'approvisionnement et la distribution, la technologie informatique et la comptabilité. En contrepartie de ces services et d'autres services, les entreprises associées versent des honoraires à la Société. La Société paie les agencements, les améliorations locatives et le matériel et les loue aux entreprises associées sur des périodes allant de 2 à 15 ans, tout en conservant les titres de propriété. La Société apporte également son soutien aux entreprises associées pour les aider à combler leurs besoins en fonds de roulement et de financement à long terme au moyen de prêts et de garanties.

Aux termes des accords d'octroi de licences, la Société reçoit une quote-part importante des bénéfices revenant aux établissements des entreprises associées. Cette quote-part traduit les investissements faits par la Société dans les établissements des entreprises associées et ses engagements envers elles.

La Société exerce ses activités au Québec principalement sous les raisons sociales Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD}. Aux termes des lois du Québec, les bénéfices tirés des médicaments d'ordonnance ou de l'officine ne peuvent être gagnés que par des pharmaciens ou des sociétés contrôlées par des pharmaciens. Compte tenu de ces restrictions, les accords d'octroi de licences utilisés au Québec diffèrent des accords conclus avec les entreprises associées des autres provinces. Les pharmacies Pharmaprix^{MD} et Pharmaprix Simplement Santé^{MD} et leurs entreprises associées bénéficient cependant de la même infrastructure et du même soutien que toutes les autres pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} et Shoppers Simply Pharmacy^{MD} et toutes les autres entreprises associées.

Les établissements des entreprises associées constituent la majeure partie du réseau d'établissements de la Société. Les établissements des entreprises associées constituent des personnes morales distinctes et la Société ne détient aucune participation directe ou indirecte dans ces établissements. La Société consolide les établissements des entreprises associées conformément à la Norme comptable internationale 27, intitulée *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), d'après le concept de contrôle défini en vertu de cette norme, qui est essentiellement déterminé d'après les modalités prévues dans l'accord d'octroi de licence qui régit la relation entre la Société et l'entreprise associée. Cependant, les établissements des entreprises associées demeurant des personnes morales distinctes de la Société, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels fait face la Société.

La Société détient et exploite également 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD}. Ces établissements de détail exercent des activités de vente et d'entretien d'instruments de soins à domicile, d'équipement médical, de produits de soins à domicile et d'équipement de mobilité durable aux clients institutionnels et de détail.

Outre son réseau d'établissements de détail, la Société détient le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc., un fournisseur de services pharmaceutiques et de distribution de médicaments spécialisés qui offre également

une gamme complète de services de soutien aux patients, et MediSystem Technologies Inc., un fournisseur de produits et de services pharmaceutiques pour des établissements de soins de longue durée en Ontario et en Alberta.

La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail et la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les produits générés par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et MediSystem Technologies Inc. sont présentés dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société. Les produits générés par les centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et les boutiques Murale^{MC} sont présentés dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Principales données opérationnelles, d'investissement et de financement

Voici un aperçu des résultats opérationnels de la Société pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011, comparativement aux périodes de 16 et de 40 semaines closes le 9 octobre 2010¹, et certaines autres données relatives aux activités d'investissement pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011, ainsi qu'à la situation financière arrêtée à cette date.

- Ventes de 3,111 G\$ au troisième trimestre, soit une hausse de 2,1 %.
 - Ventes depuis le début de l'exercice de 7,852 G\$, soit une hausse de 2,1 %.
- Croissance de 1,5 % des ventes globales au troisième trimestre selon les établissements comparables, laquelle comprend la croissance de 1,1 % des ventes de médicaments d'ordonnance et la croissance de 1,8 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
 - Croissance de 1,4 % des ventes globales depuis le début de l'exercice selon les établissements comparables, laquelle comprend la croissance de 0,1 % des ventes de médicaments d'ordonnance et la croissance de 2,8 % des ventes de produits de l'avant du magasin selon les établissements comparables.
- Croissance de 3,6 % au troisième trimestre du nombre d'ordonnances et croissance de 3,4 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
 - Croissance de 3,8 % depuis le début de l'exercice du nombre d'ordonnances et croissance de 3,8 % du nombre d'ordonnances selon les établissements comparables.
- BAIIA² de 345 M\$ au troisième trimestre, soit une augmentation de 2,7 % par rapport au BAIIA ajusté³ de 336 M\$.
 - BAIIA de 881 M\$ depuis le début de l'exercice, soit une augmentation de 2,2 % par rapport au BAIIA ajusté³ de 862 M\$.
- Marge du BAIIA⁴ de 11,11 % au troisième trimestre, soit une augmentation de 8 points de base par rapport à la marge du BAIIA ajustée⁵ de 11,03 %.
 - Marge du BAIIA de 11,22 % depuis le début de l'exercice, soit une augmentation de 1 point de base par rapport à la marge du BAIIA ajustée⁵ de 11,21 %.
- Un bénéfice net ajusté⁶ de 170 M\$, au troisième trimestre, ou 0,79 \$ par action, soit une augmentation de 5,0 % par rapport au bénéfice net ajusté⁷ de 162 M\$, ou 0,74 \$ par action, pour le troisième trimestre de 2010.
 - Un bénéfice net ajusté⁶ de 435 M\$, depuis le début de l'exercice, ou 2,01 \$ par action, soit une augmentation de 3,3 % par rapport au bénéfice net ajusté⁸ de 422 M\$, ou 1,94 \$ par action.

- Programme de dépenses d'investissement de 124 M\$, au troisième trimestre, comparativement à 149 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Un total de 15 nouvelles pharmacies ont été ouvertes, y compris trois services de dispensation pharmaceutique hospitalière externe et six réimplantations; huit pharmacies ont été agrandies de façon importante et 18 pharmacies ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille.
 - Programme de dépenses d'investissement de 285 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement à 358 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Un total de 46 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 25 étaient des réimplantations; 19 pharmacies ont été agrandies de façon importante et 41 pharmacies ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille.
 - Accroissement de 4,3 % d'un exercice à l'autre de la superficie de vente du réseau d'établissements de détail.
- Rachats de 2 691 400 actions ordinaires, pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice, pour une contrepartie totale de 105 M\$, soit un prix de rachat moyen de 38,92 \$ par action ordinaire.
- Maintien de la structure du capital et d'une situation financière recherchées.
 - Ratio d'endettement de 0,29:1 au 8 octobre 2011, comparativement à 0,34:1 à la période correspondante de l'exercice précédent.
 - Ratio de la dette nette par rapport à la capitalisation totale de 0,22:1 au 8 octobre 2011, comparativement à 0,26:1 à la période correspondante de l'exercice précédent.
- 1. Dans le cadre de la préparation de ses informations comparatives de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (le « référentiel comptable antérieur »). (Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
- 2. Bénéfice avant charges financières, impôt et amortissements. (Se reporter au rapprochement avec la mesure la plus comparable en vertu des IFRS sous la rubrique « Résultats opérationnels » du présent rapport de gestion.)
- 3. BAIIA, compte non tenu de l'incidence d'une charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société.
- 4. BAIIA divisé par les ventes.
- 5. BAIIA ajusté divisé par les ventes.
- 6. Bénéfice net, compte non tenu d'un profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société.
- 7. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt de la charge au titre du règlement d'un litige susmentionnée à la note en bas de page 3.
- 8. Bénéfice net, compte non tenu de l'incidence après impôt de la charge au titre du règlement d'un litige susmentionnée à la note en bas de page 3, ainsi que de l'incidence d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société conclue au premier trimestre.

Résultats opérationnels

Le tableau suivant résume certaines des principales informations financières consolidées de la Société pour les exercices visés.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Périodes de 16 semaines closes les		Périodes de 40 semaines closes les	
	8 octobre 2011	9 octobre 2010 ¹	8 octobre 2011	9 octobre 2010 ¹
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Ventes	3 110 590 \$	3 047 429 \$	7 851 756 \$	7 692 749 \$
Coût des marchandises vendues	1 921 607	1 891 041	4 844 371	4 782 275
Marge brute	1 188 983	1 156 388	3 007 385	2 910 474
Charges opérationnelles et administratives	932 209	917 516	2 352 469	2 264 765
Bénéfice opérationnel	256 774	238 872	654 916	645 709
Charges financières	19 732	19 059	49 171	46 933
Bénéfice avant impôt	237 042	219 813	605 745	598 776
Impôt sur le résultat	64 593	65 089	167 830	175 833
Bénéfice net	172 449 \$	154 724 \$	437 915 \$	422 943 \$
Bénéfice net par action ordinaire				
– De base	0,80 \$	0,71 \$	2,02 \$	1,95 \$
– Dilué	0,80 \$	0,71 \$	2,02 \$	1,94 \$

Rapprochement du BAIIA

Bénéfice net	172 449 \$	154 724 \$	437 915 \$	422 943 \$
Ajouter les éléments suivants :				
– Impôt sur le résultat	64 593	65 089	167 830	175 833
– Charges financières	19 732	19 059	49 171	46 933
Résultat opérationnel	256 774	238 872	654 916	645 709
Ajouter les éléments suivants :				
– Dotation aux amortissements	88 665	87 092	226 277	206 259
BAIIA	345 439 \$	325 964 \$	881 193 \$	851 968 \$

1. Dans le cadre de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément au référentiel comptable antérieur. (Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Ventes

Les ventes représentent les ventes combinées des pharmacies de détail détenues par des entreprises associées, les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, celles du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et celles de MediSystem Technologies Inc. La Société réalise la plus grande partie de ses ventes par l'intermédiaire de son réseau de pharmacies de détail et la majorité de ses actifs servent à l'exploitation de ces pharmacies. Par conséquent, les informations à fournir présentées dans les états financiers consolidés de la Société portent sur un seul secteur d'exploitation. Les ventes provenant des boutiques Murale^{MC}, ainsi que les ventes des centres de soins de santé à domicile, sont présentées dans les ventes de produits de l'avant du magasin des pharmacies de détail de la Société. Les ventes du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. sont présentées dans les ventes de médicaments d'ordonnance des pharmacies de détail de la Société.

Les ventes sont comptabilisées à titre de produits lorsque les marchandises sont vendues aux consommateurs. Les produits sont comptabilisés déduction faite des retours de marchandises et des points attribués. Lorsqu'une vente donne droit à des points attribués en vertu du programme de fidélisation de la carte Shoppers Optimum^{MD}/Pharmaprix Optimum^{MD} (le « programme »), les produits correspondant aux points attribués en vertu du programme sont différés d'après la juste valeur des points attribués, et comptabilisés à titre de produits lorsque les points du programme sont échangés et que la Société remplit ses obligations liées aux points attribués.

Les produits sont évalués en fonction de la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de la vente de produits ou de la fourniture de services au client. Cependant, lors de la vente de certains produits et services, tels que les billets de loterie, les cartes d'appels prépayées de tiers, les cartes cadeaux de tiers, les produits et services postaux et les titres de transport en commun, la Société agit à titre d'agent et, par conséquent, comptabilise seulement le montant de la commission dans ses ventes.

Les ventes au troisième trimestre de 2011 se sont chiffrées à 3,111 G\$, contre 3,047 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une hausse de 64 M\$, ou de 2,1 %, stimulée par une croissance des ventes de médicaments d'ordonnance et de produits de l'avant du magasin. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 1,5 % au troisième trimestre de 2011. Depuis le début de l'exercice, les ventes se sont chiffrées à 7,852 G\$, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à la même période l'année précédente. Selon les établissements comparables, les ventes ont progressé de 1,4 % au cours des trois premiers trimestres de 2011.

Les ventes de médicaments d'ordonnance se sont établies à 1,514 G\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 1,492 G\$ au troisième trimestre de 2010, soit une hausse de 22 M\$, ou 1,5 %. Au cours du troisième trimestre de 2011, les ventes de médicaments d'ordonnance ont représenté 48,7 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 49,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, les ventes de médicaments d'ordonnance ont augmenté de 1,1 % au troisième trimestre de 2011, la croissance du nombre d'ordonnances demeurant solide. Cependant, cette croissance du volume continue d'être largement contrebalancée par la diminution de la valeur moyenne des ordonnances. Au cours du troisième trimestre de 2011, le nombre total d'ordonnances a augmenté de 3,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 3,4 % selon les établissements comparables. Cette baisse de la valeur moyenne des ordonnances peut être attribuable à une réduction des taux de remboursement des médicaments génériques, à la suite de la mise en œuvre et de la poursuite des initiatives liées à la réforme du régime de médicaments dans certaines provinces du Canada, et de l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments génériques. Au troisième trimestre de 2011, les médicaments génériques ont représenté 56,9 % des ordonnances exécutées, comparativement à 54,8 % des ordonnances exécutées au troisième trimestre de 2010. Depuis le début de l'exercice, les ventes de médicaments d'ordonnance ont augmenté de 0,2 % pour se chiffrer à 3,819 G\$ et ont représenté 48,6 % de la composition du chiffre d'affaires de la Société, comparativement à 49,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes de médicaments d'ordonnance, selon les établissements comparables, ont augmenté de 0,1 % au cours des trois premiers trimestres de 2011. Depuis le début de l'exercice, le nombre d'ordonnances a augmenté de 3,8 % pour l'ensemble des établissements ainsi que selon les établissements comparables par rapport à la même période l'année précédente.

Les ventes de produits de l'avant du magasin se sont chiffrées à 1,596 G\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 1,555 G\$ au troisième trimestre de 2010, soit une hausse de 41 M\$, ou 2,6 %, stimulée par la vigueur des cosmétiques, des produits alimentaires et de confiserie et d'autres commodités. Le programme de mise en valeur du réseau d'établissements de la Société, qui a accru la superficie de vente du réseau d'établissements de détail de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent, continue d'avoir une incidence positive sur la croissance des ventes. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 1,8 % au cours du troisième trimestre de 2011. Depuis le début de l'exercice, les ventes de produits de l'avant du magasin se sont établies à 4,033 G\$, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à la même période l'année précédente. Les ventes de produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, ont augmenté de 2,8 % au cours des trois premiers trimestres de 2011.

Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues comprend le coût des marchandises vendues dans les pharmacies de détail des franchisés et dans les boutiques Murale^{MC} de même que le coût des marchandises vendues par les centres de soins de santé à domicile, par le Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et par MediSystem Technologies Inc.

Le coût des marchandises vendues s'est établi à 1,922 G\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 1,891 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 31 M\$ ou de 1,6 %. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a reculé de 28 points de base au troisième trimestre de 2011 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète non seulement la réduction du coût des ordonnances de médicaments génériques, découlant en grande partie de la réforme du régime de médicaments susmentionnée, mais également l'amélioration des synergies d'achat et des marges sur les produits de l'avant du magasin.

Depuis le début de l'exercice, le coût des marchandises vendues a augmenté de 1,3 % pour se chiffrer à 4,844 G\$. Exprimé en pourcentage des ventes, le coût des marchandises vendues a reculé de 47 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2011 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives comprennent les frais de vente, les frais généraux et administratifs, les charges opérationnelles des pharmacies de détail détenues par des franchisés, y compris le bénéfice des franchisés, les charges opérationnelles des boutiques Murale^{MC} et les charges opérationnelles des centres de soins de santé à domicile, du Réseau de santé spécialisé Shoppers Drug Mart Inc. et de MediSystem Technologies Inc. Les charges opérationnelles et administratives comprennent également la dotation aux amortissements. (Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, se sont chiffrées à 844 M\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à un montant ajusté de 820 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 24 M\$ ou de 2,9 %. Le montant ajusté de l'exercice précédent ne tenait pas compte de l'incidence d'une charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des charges opérationnelles au niveau des établissements, relativement aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société, principalement en ce qui a trait à l'occupation, aux salaires et avantages liés, ainsi qu'à l'augmentation du bénéfice des franchisés, partiellement contrebalancée par les initiatives liées à la réduction des coûts, à la productivité et à l'efficacité des établissements comparables. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 21 points de base au troisième trimestre de 2011 par rapport au montant ajusté de la période correspondante de l'exercice précédent, une augmentation qui reflète aussi en partie l'incidence de la baisse du chiffre d'affaires découlant de la réforme du régime de médicaments susmentionnée et de la hausse du taux d'utilisation des médicaments génériques.

Depuis le début de l'exercice, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, se sont chiffrées à 2,126 G\$, comparativement à un montant ajusté de 2,048 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 78 M\$ ou de 3,8 %. Le montant ajusté de l'exercice précédent ne tenait pas compte de l'incidence d'une charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige susmentionné. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges opérationnelles et administratives, excluant la dotation aux amortissements, ont augmenté de 45 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport au montant ajusté de la période correspondante de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre, la dotation aux amortissements, compte tenu d'un profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société, s'est chiffrée à 89 M\$. Compte non tenu de l'incidence de ce profit, la dotation aux amortissements pour le troisième trimestre s'est chiffrée à 92 M\$, comparativement à 87 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 5 M\$ ou de 5,8 %. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements ajustée a augmenté de 10 points de base au troisième trimestre de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, une augmentation qui peut être attribuable aux investissements continus dans le réseau d'établissements et les infrastructures connexes et à la baisse du chiffre d'affaires découlant des initiatives liées à la réforme du régime de médicaments susmentionnées.

Depuis le début de l'exercice, la dotation aux amortissements ajustée pour ne pas tenir compte de l'incidence du profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) susmentionné, s'est élevée à 230 M\$, comparativement à la dotation aux amortissements ajustée de 218 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 12 M\$ ou de 5,2 %. La dotation aux amortissements ajustée pour les trois premiers trimestres de 2010 ne tient pas compte de l'incidence d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) réalisé au premier trimestre découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société. Exprimée en pourcentage des ventes, la dotation aux amortissements ajustée a augmenté de 9 points de base au cours des trois premiers trimestres de 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice opérationnel

Au troisième trimestre, le bénéfice opérationnel, compte tenu du profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) susmentionné, s'est chiffré à 257 M\$. Compte non tenu de l'incidence de ce profit, le bénéfice opérationnel ajusté pour le troisième trimestre s'est élevé à 254 M\$, comparativement au bénéfice opérationnel ajusté de 249 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice opérationnel ajusté pour le troisième trimestre de 2010 ne tient pas compte de l'incidence de la charge susmentionnée de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige. Tel qu'il est décrit ci-dessus, le solide rendement à l'avant du magasin a été compensé en partie par les pressions soutenues à la baisse exercées sur les ventes et les marges dans l'officine à la suite des initiatives liées à la réforme du régime de médicaments mise en œuvre dans certaines provinces. Ces résultats reflètent également les avantages relatifs aux initiatives liées à la réduction des coûts, à la productivité et à l'efficacité dans des établissements comparables, qui ont en partie contrebalancé la hausse des charges opérationnelles au niveau des établissements relativement aux initiatives de croissance et d'expansion du réseau de la Société, principalement en ce qui a trait à l'occupation, aux salaires et avantages liés ainsi qu'à l'augmentation du bénéfice des franchisés. La marge opérationnelle ajustée du troisième trimestre (le bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes) a diminué de 4 points de base, pour s'établir à 8,14 %, comparativement à une marge opérationnelle ajustée de 8,18 % au troisième trimestre de 2010. La marge du BAIIA (le BAIIA divisé par les ventes) de la Société s'est établie à 11,11 % au troisième trimestre de 2011, en hausse de 8 points de base par rapport à la marge du BAIIA ajustée de 11,03 % inscrite pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajustée pour le troisième trimestre de l'exercice précédent ne tient pas compte de l'incidence de la charge susmentionnée de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice opérationnel, compte tenu du profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) susmentionné, s'est chiffré à 655 M\$. Compte non tenu de l'incidence de ce profit, le bénéfice opérationnel ajusté pour les trois premiers trimestres de 2011 s'est élevé à 652 M\$, comparativement au bénéfice opérationnel ajusté de 644 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. En plus de ne pas tenir compte de l'incidence de la charge susmentionnée de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige, le bénéfice opérationnel ajusté pour les trois premiers trimestres de 2010 ne tient également pas compte de l'incidence du profit sur cession de 12 M\$

(avant impôt) du premier trimestre mentionné précédemment. Depuis le début de l'exercice, la marge opérationnelle ajustée a diminué de 7 points de base, pour s'établir à 8,30 %, comparativement à une marge opérationnelle ajustée de 8,37 % pour les trois premiers trimestres de 2010. La marge du BAIIA de la Société s'est établie à 11,22 % au cours des trois premiers trimestres de 2011, demeurant essentiellement inchangée par rapport à la marge du BAIIA ajustée de 11,21 % inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajustée pour les trois premiers trimestres de 2010 ne tient pas compte de l'incidence de la charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige au troisième trimestre susmentionnée.

Charges financières

Les charges financières se composent des charges d'intérêts découlant des emprunts des établissements des franchisés et des obligations d'emprunt de la Société, des intérêts liés aux contrats de location-financement ainsi que de l'amortissement des coûts de transaction engagés dans le cadre des transactions d'emprunt.

Les charges financières se sont élevées à 20 M\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 19 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 M\$, ou de 3,5 %. La hausse des charges d'intérêts est attribuable à l'augmentation stimulée par le marché des taux d'intérêt à court terme sur les obligations à taux variable de la Société, ainsi qu'à la hausse des frais bancaires liés à la facilité de crédit à terme renouvelable de la Société, qui a été refinancée au quatrième trimestre de 2010. Ces charges d'intérêts accrues ont été partiellement contrebalancées par les économies d'intérêts découlant de la baisse de l'encours de la dette nette consolidée moyenne de la Société au cours du trimestre et de l'arrivée à échéance, au quatrième trimestre de 2010, d'un contrat de dérivés sur taux d'intérêt visant la conversion d'une dette à taux variable d'un montant en capital notionnel global de 50 M\$ en dette à taux fixe. Depuis le début de l'exercice, les charges d'intérêts se sont élevées à 49 M\$, comparativement à 47 M\$ pour les trois premiers trimestres de l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,8 %.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société au troisième trimestre et au cours des trois premiers trimestres de 2011 était de 27,2 % et de 27,7 %, respectivement, comparativement à des taux de 29,6 % et de 29,4 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les baisses des taux d'imposition effectifs d'un exercice à l'autre sont principalement attribuables à une réduction des taux prévus par la loi.

Bénéfice net

Au troisième trimestre, le bénéfice net, compte tenu du profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) s'est élevé à 172 M\$. Compte non tenu de l'incidence de ce profit, le bénéfice net ajusté pour le troisième trimestre de 2011 s'est établi à 170 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 162 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 8 M\$ ou de 5,0 %. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice précédent ne tient pas compte de l'incidence de la charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige mentionné précédemment. Le bénéfice par action dilué ajusté s'est établi à 0,79 \$ pour le troisième trimestre de 2011, comparativement à 0,74 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les trois premiers trimestres de 2011, le bénéfice net, compte tenu du profit sur cession de 3 M\$ (avant impôt) susmentionné réalisé au troisième trimestre, s'est élevé à 438 M\$. Compte non tenu de l'incidence de ce profit, le bénéfice net ajusté pour les trois premiers trimestres de 2011 s'est établi à 435 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 422 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 13 M\$ ou de 3,3 %. En plus de ne pas tenir compte de l'incidence de la charge susmentionnée de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige engagé au troisième trimestre de 2010, le bénéfice net ajusté pour les trois premiers trimestres de l'exercice précédent ne tient également pas compte de l'incidence d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) réalisé au premier trimestre découlant d'une transaction de cession-bail. Le bénéfice par action dilué ajusté s'est établi à 2,01 \$ pour les trois premiers trimestres de 2011, comparativement à 1,94 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Structure du capital et situation financière

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données en ce qui a trait à la structure du capital et à la situation financière consolidée de la Société aux dates indiquées.

(en milliers de dollars)	8 octobre 2011	1 ^{er} janvier 2011 ¹
Trésorerie	(76 456) \$	(64 354) \$
Dette bancaire	240 939	209 013
Papier commercial	–	127 828
Tranche à court terme de la dette à long terme	249 817	–
Dette à long terme	695 487	943 412
Obligations au titre des contrats de location-financement	106 179	79 031
Dette nette	1 215 966	1 294 930
Capitaux propres	4 263 011	4 092 547
Capitalisation totale	5 478 977 \$	5 387 477 \$
Dette nette : capitaux propres	0,29 : 1	0,32 : 1
Dette nette : capitalisation totale	0,22 : 1	0,24 : 1
Dette nette : BAIIA ²	1,01 : 1	1,10 : 1
BAIIA : Charges d'intérêts en trésorerie ^{2, 3}	18,68 : 1	18,62 : 1

1. Dans le cadre de la préparation de l'information comparative de 2010, la Société a ajusté les montants antérieurement présentés dans les états financiers préparés conformément au référentiel comptable antérieur. (Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)
2. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA comprend le BAIIA pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates.
3. Les charges d'intérêts en trésorerie comprennent les charges financières pour chacune des périodes de 52 semaines closes à ces dates, excluent l'amortissement des coûts de financement différés mais comprennent les intérêts capitalisés.

Ratios financiers et cotes de solvabilité

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 8 octobre 2011 est présenté dans le tableau suivant.

	Standard & Poor's	DBRS Limited
Cote de solvabilité de l'entreprise	BBB+	–
Dette non garantie de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours des trois premiers trimestres de 2011.

Capital social en circulation

Le capital social en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé. Au 9 novembre 2011, la Société comptait 215 174 116 actions ordinaires en circulation. À cette même date, elle avait des options en cours visant l'acquisition de 568 084 de ses actions ordinaires qui avaient été émises aux termes de ses régimes de rémunération à base d'actions, dont 445 998 pouvaient être exercées.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 février 2011, le conseil d'administration de la Société a autorisé l'achat de ses actions ordinaires jusqu'à concurrence de 8 700 000 actions, ce qui représente environ 4,0 % de ses actions ordinaires qui étaient alors en circulation, selon le cours normal des achats effectués par l'entremise des établissements de la Bourse de Toronto. La Société était en mesure de commencer les achats dans le cadre de ce programme le 15 février 2011. Le programme prendra fin le 14 février 2012 ou à une date antérieure si la Société mène à bien ses transactions conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. Les achats seront effectués par la Société conformément aux exigences de la Bourse de Toronto et le prix que la Société paiera pour toute action ordinaire sera le cours du marché au moment de l'acquisition, ou tout autre prix autorisé par la Bourse de Toronto. Aux fins de l'application des règles de la Bourse de Toronto, la Société peut acheter un maximum de 170 759 actions ordinaires n'importe quel jour en vertu de l'offre, sauf dans le cas d'achats effectués en vertu de l'exception relative aux achats de blocs, conformément aux règles de la Bourse de Toronto. Les actions ordinaires achetées par la Société seront annulées.

À la fin du deuxième trimestre, aucun rachat n'avait été effectué dans le cadre de ce programme. Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a racheté 2 691 400 actions ordinaires en vertu de ce programme, à un coût total de 105 M\$, soit un prix de rachat moyen de 38,92 \$ par action ordinaire. Au cours du troisième trimestre, 2 376 600 des actions ordinaires rachetées ont été annulées, et les 314 800 actions ordinaires restantes ont été annulées lors du règlement qui a été effectué après la fin du trimestre. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non distribués. (Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Activités de financement

Après la fin du troisième trimestre, le 27 octobre 2011, la Société a modifié sa facilité de crédit à terme renouvelable existante de 750 M\$ qui arrivait à échéance le 10 décembre 2014. La facilité de crédit a été modifiée pour en réduire la taille à 725 M\$, pour prolonger l'échéance d'une année jusqu'au 10 décembre 2015, pour réduire de 150 points de base par année à 100 points de base par année les commissions de signature applicables aux emprunts au taux des acceptations bancaires et pour réduire le taux des commissions d'engagement applicables sur les montants non utilisés de 37,5 points de base par année à 20 points de base par année. La dette nette consolidée de la Société est demeurée essentiellement inchangée en raison de ce refinancement. La nouvelle facilité de crédit sert également aux besoins généraux de la Société, y compris à adosser le programme de papier commercial de la Société d'un montant de 500 M\$ (Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.)

Situation de trésorerie et sources de financement

Sources de liquidités

La Société compte sur les sources de liquidités suivantes : i) les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles; ii) les sommes provenant d'une facilité de crédit bancaire renouvelable consentie de 725 M\$ échéant le 10 décembre 2015, moins le montant déjà prélevé ou le montant utilisé pour appuyer le papier commercial émis et en cours; et iii) un montant maximal de 500 M\$ qui peut être prélevé de son programme de papier commercial, déduction faite de ce qui est actuellement émis. Le programme de papier commercial de la Société s'est vu attribuer la cote R-1 (bas) par DBRS Limited. Dans l'éventualité où ce programme ne pourrait pas maintenir cette cote, il est soutenu par la facilité de crédit bancaire renouvelable de 725 M\$ de la Société. Au 8 octobre 2011, une tranche de 10 M\$ de la facilité de crédit bancaire renouvelable de 725 M\$ de la Société avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours uniquement, ce montant étant le même qu'à la fin du deuxième

trimestre de 2011. Au 1^{er} janvier 2011, une tranche de 9 M\$ de cette facilité avait été utilisée en vertu de lettres de crédit en cours uniquement. Au 8 octobre 2011, la Société n'avait pas de papier commercial émis et en cours en vertu de son programme de papier commercial, ce qui était inchangé par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2011 et représentait une baisse par rapport à 128 M\$ à la fin de l'exercice 2010.

La Société a également pris des dispositions pour que ses franchisés obtiennent du financement pour leur faciliter l'acquisition de stocks et financer leurs besoins en fonds de roulement, en fournissant des garanties à diverses banques à charte canadiennes qui soutiennent les emprunts des franchisés. À la fin du troisième trimestre de 2011, l'obligation maximale de la Société relativement à ces garanties s'établissait à 520 M\$, demeurant inchangée par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2011 et à la fin de l'exercice précédent. Au 8 octobre 2011, les diverses banques avaient accordé des lignes de crédit totalisant 449 M\$ aux franchisés comparativement à 446 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2011 et à 440 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Au 8 octobre 2011, les franchisés avaient prélevé un montant totalisant 244 M\$ sur les lignes de crédit disponibles, par rapport à 255 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2011 et à 176 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Tout montant prélevé par les franchisés est inclus dans la dette bancaire figurant dans les bilans consolidés de la Société. Dans l'éventualité où des paiements devraient être versés en vertu des garanties, la Société détient une sûreté de premier rang grevant tous les actifs des établissements des franchisés, sous réserve de certaines exigences légales en ce qui a trait à la priorité de rang antérieure. Comme la Société prend part à l'attribution des lignes de crédit disponibles à ses franchisés, elle estime que le produit net de tout actif visé par cette sûreté excédera tout paiement nécessaire en vertu des garanties.

La Société a obtenu du financement à long terme additionnel au moyen de l'émission de 450 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans venant à échéance le 3 juin 2013, portant intérêt à un taux fixe de 4,99 % par année (les « billets de série 2 »), de 250 M\$ de billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et qui portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % par année (les « billets de série 3 ») et de 250 M\$ de billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et qui portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % par année (les « billets de série 4 »). Les billets de série 2 ont été émis en vertu d'un prospectus préalable de base simplifié définitif daté du 22 mai 2008 (le « prospectus ») modifié par le supplément de fixation de prix daté du 28 mai 2008. Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009. Les suppléments de fixation de prix ont été déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières dans toutes les provinces du Canada. Au moment de l'émission, DBRS Limited a attribué la cote A (bas) et Standard & Poor's a attribué la cote BBB+ à ces billets à moyen terme.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 208 M\$ au troisième trimestre de 2011, par rapport à un montant de 197 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse peut être principalement attribuée à la croissance du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie, principalement des amortissements, en partie contrebalancée par une diminution du taux d'augmentation des autres passifs à long terme, principalement de l'obligation différée en vertu des contrats de location, en raison des initiatives de croissance et d'expansion du réseau de magasins de la Société revues à la baisse.

Depuis le début de l'exercice, les activités opérationnelles de la Société ont généré des flux de trésorerie de 604 M\$, comparativement à 585 M\$ au cours des trois premiers trimestres de 2010.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 85 M\$ au troisième trimestre de 2011, comparativement à 135 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de 50 M\$ ou de 37,2 %. De ces montants, une tranche de 69 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au troisième trimestre de 2011, déduction faite du produit de toute cession, comparativement à 122 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète non seulement la réduction des initiatives stratégiques de croissance et d'expansion du réseau d'établissements et d'établissements de détail de la Société, mais également un produit de 34 M\$ tiré de cessions, dont une tranche de 33 M\$ relative à la transaction de cession-bail visant neuf établissements de détail. (Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société ci-joints.) Au cours du troisième trimestre de 2011 et tout comme ce fut le cas à la période correspondante de l'exercice

précédent, la Société n'a pas investi de fonds importants pour l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances. La Société a investi un montant combiné de 15 M\$ dans l'acquisition et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs au cours du troisième trimestre de 2011, principalement de logiciels, comparativement à 13 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés à 246 M\$, comparativement à 307 M\$ pour les trois premiers trimestres de 2010, soit une diminution de 61 M\$ ou de 19,9 %. De ces montants, une tranche de 202 M\$ est liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours des trois premiers trimestres de 2011, déduction faite du produit de toute cession, comparativement à 261 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours des trois premiers trimestres de 2011, le montant net des acquisitions d'immobilisations corporelles comprenait un produit de 39 M\$ à la vente d'immobilisations corporelles, dont une tranche de 38 M\$ relative aux transactions de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société, comparativement à 51 M\$ et à 48 M\$, respectivement, à la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements dans les acquisitions d'entreprises et dans l'achat et le développement d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrés à 7 M\$ et à 36 M\$, respectivement, au cours des trois premiers trimestres de 2011, comparativement à 11 M\$ et à 36 M\$, respectivement, à la période correspondante de l'exercice précédent. Les investissements dans les acquisitions d'entreprises se rapportent essentiellement à l'acquisition de pharmacies et de fichiers d'ordonnances, et, même si la Société a récemment réduit ce type d'investissements, elle va continuer de saisir les occasions intéressantes sur le marché.

Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a ouvert 15 nouvelles pharmacies, dont trois services de dispensation pharmaceutique hospitalière externe et six réimplantations, a fermé une pharmacie de plus petite taille et a agrandi huit pharmacies de façon importante. Elle a également transformé 18 pharmacies existantes en des établissements modèles de plus petite taille. Depuis le début de l'exercice, 46 nouvelles pharmacies ont été ouvertes ou acquises, dont 25 sont des réimplantations, 5 pharmacies de plus petite taille ont été consolidées ou fermées, 19 pharmacies ont été agrandies de façon importante et 41 pharmacies existantes ont été transformées en établissements modèles de plus petite taille. À la fin du troisième trimestre de 2011, le réseau de la Société comptait 1 328 établissements de détail, dont 1 257 pharmacies (1 198 Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} et 59 Shoppers Simply Pharmacy^{MD}/Pharmaprix Simplement Santé^{MD}), 63 centres de soins de santé à domicile Shoppers Home Health Care^{MD} et 8 boutiques Murale^{MC}.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 143 M\$ au troisième trimestre de 2011, des sorties de fonds de 153 M\$ ayant été partiellement contrebalancées par des rentrées de fonds de 10 M\$. Les sorties de fonds étaient constituées d'un montant de 92 M\$ pour régler les rachats d'actions, d'une baisse de 6 M\$ de la dette bancaire, d'un remboursement d'obligations liées à des contrats de location-financement de 1 M\$ et d'un montant de 54 M\$ lié au paiement de dividendes. Les rentrées de fonds étaient constituées d'une augmentation de 10 M\$ du montant des investissements des franchisés.

Au troisième trimestre de 2011, le bénéfice net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une diminution de 19 M\$ des soldes de trésorerie.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 347 M\$ et le résultat net des activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la Société s'est traduit par une augmentation de 12 M\$.

Situation de trésorerie future

La Société estime que ses facilités de crédit actuelles, son programme de papier commercial et ses programmes de financement offerts à ses franchisés ainsi que les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles seront suffisants pour financer ses activités, y compris celles de son réseau d'établissements des franchisés, de même que ses activités d'investissement et ses engagements dans un avenir prévisible. La Société n'a jamais eu de difficultés majeures à obtenir du financement supplémentaire à court ou à long terme en raison de ses cotes de solvabilité de première qualité. Bien que la Société s'emploie à maintenir des cotes de solvabilité de première qualité, ces cotes peuvent être modifiées ou lui être retirées en tout temps par les agences de notation si celles-ci jugent que les circonstances le justifient.

NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Transition aux Normes internationales d'information financière

La Société a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour son exercice 2011, tel qu'il est exigé par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. La Société a fourni des renseignements sur sa transition aux IFRS dans son rapport de gestion annuel 2010. L'évaluation et l'analyse de l'incidence de la transition présentées dans le rapport de gestion annuel 2010 demeurent, pour l'essentiel, inchangées.

La Société a terminé son évaluation du classement des contrats de location. Cette évaluation donne lieu à la comptabilisation de certains contrats à titre de contrats de location-financement en vertu des IFRS alors qu'ils étaient auparavant considérés comme des contrats de location simple en vertu des PCGR du Canada. Au moment de sa mise en œuvre des IFRS, la Société a comptabilisé une augmentation des immobilisations corporelles de 51,2 M\$, une augmentation des créditeurs et charges à payer de 1,2 M\$, une augmentation des autres passifs à long terme de 53,3 M\$, une diminution des passifs d'impôt différé de 1,5 M\$ et une charge connexe après impôt au titre des bénéfices non distribués de 1,8 M\$. En vertu du référentiel comptable antérieur, la Société comptabilisait un actif d'impôt différé (actif d'impôts futurs) au titre de la différence temporelle entre le coût et la valeur fiscale des stocks. Cette différence temporelle a principalement trait à la contrepartie reçue de fournisseurs, qui est inscrite en réduction du coût des stocks lors de la consolidation. En vertu des IFRS, cet ajustement n'est pas considéré comme une différence temporelle et, à ce titre, il n'y a pas d'actif d'impôt différé. Au moment de sa mise en œuvre des IFRS, la Société a comptabilisé une diminution au titre de l'actif d'impôt différé de 60,7 M\$ et une diminution correspondante au titre des bénéfices non distribués.

La Société a présenté une analyse détaillée de l'incidence de cette transition à la note 13 des états financiers non audités de la période intermédiaire du premier trimestre 2011 de la Société (la « note 13 »). La note 13 comprend un rapprochement du bilan et des capitaux propres de la Société préparés en vertu des PCGR du Canada et des IFRS au 1^{er} janvier 2011, au 27 mars 2010, au 3 janvier 2010 et pour l'exercice 2010, ainsi que du bénéfice net et du bénéfice global pour la période de 52 semaines close le 1^{er} janvier 2011 et la période de 12 semaines close le 27 mars 2010. Sont également fournies des explications à l'égard de l'incidence individuelle de l'adoption de chaque IFRS présentée dans le cadre des rapprochements ainsi que des choix effectués par la Société en vertu d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La note 13 des états financiers consolidés résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2011 comprend un rapprochement du bilan et des capitaux propres préparés en vertu des PCGR du Canada et des IFRS au 9 octobre 2010, ainsi que du bénéfice net et du bénéfice global pour les périodes de 16 et de 40 semaines closes le 9 octobre 2010.

Futures normes comptables

Instruments financiers – Informations à fournir

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié une modification à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (la « modification d'IFRS 7 »), exigeant la présentation d'informations supplémentaires au sujet des transferts d'actifs financiers. La modification d'IFRS 7 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011 et peut être appliquée de façon prospective. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012 et est d'avis que sa mise en œuvre n'aura pas une incidence importante sur les informations à fournir de la Société.

Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents

L'IASB a publié une modification à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (la « modification d'IAS 12 »), qui intègre une exception aux exigences d'évaluation générales des immeubles de placement évalués à la juste valeur. La modification à IAS 12 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. La Société appliquera la modification au début de son exercice 2012. La Société évalue l'incidence de la modification apportée à IAS 12 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Instruments financiers

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera ultimement IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le remplacement d'IAS 39 est un projet en plusieurs étapes visant l'amélioration et la simplification de la présentation d'informations portant sur les instruments financiers. La publication d'IFRS 9 s'inscrit dans la première étape du projet. IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif ou un passif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui viendra remplacer les règles multiples d'IAS 39. Pour ce qui est des actifs financiers, l'approche prescrite par IFRS 9 repose sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers compte tenu de son modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. IFRS 9 exige l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique en remplacement des multiples méthodes de dépréciation prévues par IAS 39. En ce qui concerne les passifs financiers évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit de l'entité est présentée dans les autres éléments du résultat global. IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses résultats opérationnels, sur sa situation financière et sur ses informations à fournir.

Évaluation à la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, *Évaluation à la juste valeur* (« IFRS 13 »), qui prescrit une définition normalisée de la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation à la juste valeur et fournit les informations spécifiques à fournir sur les évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à toutes les normes internationales d'information financière qui imposent ou permettent des évaluations à la juste valeur ou la présentation d'informations à leur sujet. IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction en bonne et due forme entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. IFRS 13 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IFRS 13 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), qui établit des principes pour la présentation et la préparation des états financiers consolidés d'une entité, lorsque celle-ci contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 établit que le contrôle est à la base de la consolidation et définit le principe du contrôle. Un investisseur contrôle une entreprise détenue lorsqu'il détient le pouvoir sur l'entreprise détenue, lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise détenue, et qu'il a la capacité d'influer sur le montant des rendements de l'investisseur. IFRS 10 a été publiée dans le cadre du plus vaste projet de l'IASB portant sur les participations dans tous les types d'entités. Ce projet a également donné lieu à la publication des quatre prochaines normes décrites ci-après. IFRS 10 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IFRS 10 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Partenariats

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités qui sont parties à un partenariat. IFRS 11 a préséance sur IAS 31, *Participations dans des coentreprises* et SIC 13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La norme définit un partenariat comme une entente selon laquelle deux ou plusieurs parties

détiennent un contrôle conjoint, et le contrôle conjoint est défini comme le partage contractuellement convenu du contrôle dans le cadre duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. La norme classe les partenariats comme étant soit des activités communes soit comme des placements conjoints et le classement détermine le traitement comptable. IFRS 11 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IFRS 11 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), qui intègre et fournit des obligations d'information cohérentes pour tous les intérêts dans d'autres entités comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IFRS 12 sur ses informations à fournir.

États financiers individuels

L'IASB a publié une nouvelle norme, IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27 »), qui contient les obligations comptables et d'information pour les participations dans d'autres entités telles que des filiales, des coentreprises et des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. IAS 27 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. IAS 27 n'aura pas d'incidence sur les résultats opérationnels consolidés, la situation financière et les informations à fournir de la Société.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB a publié une nouvelle norme, IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »), qui prescrit le mode de comptabilisation pour les participations dans des entreprises associées et établit les obligations concernant l'application de la méthode de la mise en équivalence dans le cadre de la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IAS 28 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

Présentation des états financiers – Autres éléments du bénéfice global

L'IASB a publié une modification à IAS 1, *Présentation des états financiers* (« modification à IAS 1 »), afin d'améliorer la permanence et la clarté de la présentation des éléments des autres éléments du bénéfice global. Une obligation a été ajoutée à l'égard de la présentation des éléments constituant les autres éléments du bénéfice global. Selon la nouvelle obligation, ces éléments sont regroupés selon qu'ils pourraient être ultérieurement reclassés en résultat afin de démontrer de façon plus claire l'incidence des éléments des autres éléments du bénéfice global sur les bénéfices futurs. La modification à IAS 1 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence de la modification à IAS 1 sur la présentation de ses autres éléments du bénéfice global.

Avantages postérieurs à l'emploi

L'IASB a publié des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »), qui éliminent l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels au moyen de la méthode du « corridor », corrigent la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies et améliorent les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue l'incidence d'IAS 19 sur ses résultats opérationnels, sa situation financière et ses informations à fournir.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Cycle de présentation de l'information financière

Le cycle annuel de présentation de l'information financière de la Société se divise en quatre trimestres de 12 semaines chacun, à l'exception du troisième trimestre qui compte 16 semaines. L'exercice de la Société consiste en une période de 52 ou de 53 semaines se clôturant le samedi le plus près du 31 décembre. Lorsque l'exercice comprend 53 semaines, la durée du quatrième trimestre est de 13 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines des principales données financières consolidées de la Société pour chacun des huit derniers trimestres. Sauf indication contraire, les données ont été préparées conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, sauf les données par action – non audité)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2010	2009 ¹
	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Ventes	3 110 590 \$	3 047 429 \$	2 394 145 \$	2 360 887 \$	2 347 021 \$	2 284 433 \$	2 499 965 \$	2 488 544 \$
Bénéfice net	172 449 \$	154 724 \$	147 925 \$	145 967 \$	117 541 \$	122 252 \$	168 906 \$	171 060 \$
Par action ordinaire								
- Bénéfice net de base	0,80 \$	0,71 \$	0,68 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,56 \$	0,78 \$	0,79 \$
- Bénéfice net dilué	0,80 \$	0,71 \$	0,68 \$	0,67 \$	0,54 \$	0,56 \$	0,78 \$	0,79 \$

1. Les principales données financières qui sont présentées pour le trimestre de 2009 ne reflètent pas l'incidence de l'adoption des IFRS.

La Société a affiché une croissance des ventes au cours de chacun des quatre derniers trimestres comparativement aux trimestres correspondants de l'exercice précédent.

Bien qu'il ne soit pas entièrement comparable, le bénéfice net a diminué au quatrième trimestre de 2010, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en partie par les initiatives de réforme du régime de médicaments mises en place dans certaines provinces du Canada, principalement en Ontario, qui a eu une incidence négative sur les taux de remboursement des médicaments et les taux de marge, et également par la comptabilisation d'une charge pour perte de valeur de 7 M\$ (avant impôt) par suite de l'adoption des IFRS. Cette diminution a été en partie contrebalancée par le rendement solide des ventes de produits de l'avant du magasin, par l'amélioration des synergies d'achat et par les améliorations continues au chapitre de la productivité et de l'efficacité. Le bénéfice net a diminué au premier trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Toutefois, les résultats de l'exercice précédent tiennent compte d'un profit sur cession de 12 M\$ (avant impôt) découlant d'une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société. Le bénéfice net a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce au solide rendement soutenu des produits de l'avant du magasin qui a en partie compensé les pressions à la baisse exercées sur les ventes et les marges en dollars liées à l'officine, ainsi qu'aux économies réalisées par la Société découlant des initiatives de réduction des coûts et des améliorations additionnelles au chapitre de la productivité et de l'efficacité des établissements identiques. Le bénéfice net a augmenté au troisième trimestre de 2011 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète le solide rendement des produits de l'avant du magasin, partiellement contrebalancé par la pression constante à la baisse exercée sur les ventes et la marge liée à l'officine par suite de la réforme du régime de médicaments mise en place dans un certain nombre de provinces. Ces résultats traduisent également les avantages de la réduction des coûts, des initiatives liées à la productivité et à l'efficacité dans des magasins comparables, qui ont servi à compenser partiellement la hausse des charges opérationnelles associée à la croissance du réseau de magasins.

de la Société et aux initiatives d'expansion, ainsi qu'une augmentation du bénéfice des franchisés. Le bénéfice net du troisième trimestre de 2011 comprend également un profit à la cession de 3 M\$ (avant impôt) relativement à une transaction de cession-bail visant certains établissements de détail de la Société, alors que le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice précédent comprenait une charge de 10 M\$ (avant impôt) au titre du règlement d'un litige de longue date portant sur une entente commerciale avec l'une des sociétés de services auxiliaires de la Société.

Les activités principales de la Société, qui sont liées aux médicaments sur ordonnance, ne sont habituellement pas assujetties aux fluctuations saisonnières. Les activités de l'avant du magasin comprennent des promotions saisonnières qui peuvent avoir une incidence sur les résultats d'un trimestre à l'autre, particulièrement lorsqu'une saison ne se trouve pas dans un même trimestre d'un exercice à l'autre, comme c'est le cas pour Pâques. Comme la Société continue d'étendre sa gamme de produits et services de l'avant du magasin, y compris ses promotions saisonnières, ses résultats opérationnels pourraient être davantage exposés aux fluctuations saisonnières.

RISQUES ET GESTION DU RISQUE

Faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation

La Société est exposée à un certain nombre de risques, dans le cours normal de ses activités, qui sont susceptibles d'influer sur son rendement financier et son rendement opérationnel, notamment le risque relatif aux initiatives de réforme du régime de médicaments, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les produits et sur la rentabilité des ventes de médicaments d'ordonnance. Une part importante des ventes et du bénéfice de la Société dépend de ses ventes de médicaments d'ordonnance.

L'analyse qui suit présente les faits nouveaux concernant le secteur et la réglementation depuis la date de présentation du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 18 juin 2011 :

Nouveau-Brunswick

Le 20 juillet 2011, le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick a annoncé, par voie de communiqué, qu'un processus de consultation pour les médicaments d'ordonnance génériques avait été amorcé. Comme il est expliqué dans le document complémentaire dont il est question dans l'annonce, *Prix de médicaments équitables pour les Néo-Brunswickois* (le « document complémentaire »), l'un des principaux avantages recherchés dans le cadre du processus de consultation est de réformer l'établissement des prix des médicaments afin de s'assurer que les résidents du Nouveau-Brunswick paient, pour les médicaments d'ordonnance génériques, un prix comparable à celui payé dans les autres provinces.

Comme il a été mis de l'avant dans le document complémentaire, le processus de consultation présente deux objectifs : i) réduire le prix des médicaments d'ordonnance génériques; et ii) appuyer les services de pharmacie. Le document complémentaire présente les options considérées par le ministère de la Santé en vue de réduire le prix des médicaments d'ordonnance génériques, comme établir le prix des médicaments d'ordonnance génériques et considérer la question des remises aux pharmaciens. Pour ce qui est de l'établissement du prix des médicaments d'ordonnance génériques, le document complémentaire propose d'établir un plafond pour le prix des médicaments d'ordonnance génériques d'après un pourcentage du prix du médicament de marque déposée équivalent. Pour ce qui est des remises aux pharmaciens, les options présentées dans le document complémentaire sont les suivantes : i) exiger que les fabricants de médicaments génériques déclarent les remises versées aux pharmacies ou limitent le montant de ces remises; et ii) envisager de réglementer les remises que versent les fabricants de médicaments génériques aux pharmacies.

En ce qui a trait aux services de pharmacie, le document complémentaire détaille les options considérées, soit: i) la mise en place d'un financement pour PharmaCheck Nouveau-Brunswick, un service d'examen des médicaments pour les personnes âgées qui prennent plus d'un nombre donné de médicaments pour des problèmes chroniques et qui bénéficient du régime de médicaments d'ordonnance du Nouveau-Brunswick;

et ii) financer de nouveaux services de pharmacie, comme des services de consultation en matière de désaccoutumance au tabac.

La consultation s'est déroulée du 20 juillet 2011 au 15 août 2011. Dans le cadre du processus de consultation, des représentants du ministère de la Santé ont rencontré des pharmaciens et des propriétaires de pharmacies, des fabricants de médicaments, des grossistes et des assureurs privés pour recueillir leurs commentaires sur la façon d'obtenir de meilleurs prix sur les médicaments pour les résidents du Nouveau-Brunswick. En outre, les résidents, pharmaciens, propriétaires de pharmacies et les autres parties prenantes clés ont été encouragés à soumettre un mémoire sur la façon de réduire le prix des médicaments d'ordonnance génériques au Nouveau-Brunswick. Actuellement, le ministère de la Santé compile et analyse les renseignements reçus par suite du processus de consultation et une recommandation sera préparée pour le gouvernement.

Colombie-Britannique

Le 7 juillet 2010, le ministère des Services de santé de la Colombie-Britannique, la Pharmacy Association de la Colombie-Britannique et l'Association canadienne des chaînes de pharmacies ont conclu une convention de services de pharmacie qui a réduit le coût des médicaments d'ordonnance génériques dans la province. La politique d'établissement des prix présentée dans la convention de services de pharmacie établit actuellement le prix des médicaments d'ordonnance génériques dans la province à 40 % du prix du médicament de marque d'origine correspondant et réduit ce prix à 35 % du prix du médicament de marque d'origine avec prise d'effet le 2 avril 2012. De plus, la convention de services de pharmacie prévoit que l'établissement du prix à 35 % qui sera applicable le 2 avril 2012 est assujéti à une renégociation si le prix en vigueur des médicaments d'ordonnance génériques sur le marché ne correspond plus à de 35 % du prix du médicament de marque d'origine équivalent.

Le 28 septembre 2011, le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a déclaré qu'il avait avisé les associations de pharmacies et les fabricants de médicaments d'ordonnance génériques que la province allait reprendre les négociations sur le prix des médicaments d'ordonnance génériques.

Les parties disposent maintenant de soixante (60) jours après la date de publication de l'avis par la province pour en venir à une entente sur la nouvelle façon d'établir les prix pour les médicaments d'ordonnance génériques. Si les parties ne sont pas en mesure d'en arriver à une entente, l'une ou l'autre des parties pourrait mettre fin à la convention de services de pharmacie le 1^{er} avril 2012.

Le ministre de la Santé a affirmé que la convention de services de pharmacie avait été signée en tenant pour acquis que, sur la durée de la convention de trois ans, il y aurait des économies de 170 M\$ et que selon les prévisions actuelles, les économies réalisées ne seraient que de 122 M\$, soit environ 50 M\$ de moins que ce qui était prévu au moment de la signature de la convention. Le ministère de la Santé a indiqué que, à moins que de telles économies puissent être générées grâce à une renégociation de la politique d'établissement des prix pour les médicaments d'ordonnance génériques, le gouvernement envisagera l'option de légiférer.

Manitoba

Le 25 octobre 2011, le ministère de la Santé du Manitoba a publié des modifications à la Liste des médicaments admissibles et interchangeables du Manitoba (la « liste du Manitoba »), qui prendront effet le 24 novembre 2011 et qui réduiront le prix d'un certain nombre de médicaments génériques figurant à la liste du Manitoba pour le porter à un prix se situant entre 59 % et 63 % ou entre 36 % et 47 % du prix du médicament d'origine équivalent.

Un certain nombre de provinces ont déjà mis en place des mesures législatives ou d'autres types de mesures qui ont été efficaces pour contribuer à réduire le coût des médicaments d'ordonnance dans ces territoires et les gouvernements des autres territoires sont en train d'adopter des mesures similaires ou pourraient évaluer la possibilité d'adopter de telles mesures. Dans certaines provinces, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments aux pharmacies et sur les remises consenties par les fabricants

pour la vente de médicaments au titre des régimes d'assurance médicaments publics s'appliquent également à la vente de médicaments au titre des régimes privés. En outre, les tiers payeurs privés (tels que les employeurs et leurs assureurs), cherchent, ou pourraient chercher, à tirer parti de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs afin de réduire le coût des médicaments d'ordonnance pour les régimes publics en tentant d'appliquer ces mesures aux régimes d'assurance médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments aux pharmacies et des remises consenties par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises consenties par les fabricants en ce qui a trait aux ventes de médicaments au titre des régimes privés. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le niveau de remboursement aux pharmacies des médicaments d'ordonnance fournis à leurs membres.

Les modifications législatives, ou autres, en cours ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments aux pharmacies, l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance et les remises consenties par les fabricants devraient continuer d'exercer des pressions à la baisse sur les ventes de médicaments d'ordonnance. Ces modifications peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les ventes et la rentabilité de la Société. En outre, la Société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments d'ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements existants ou proposés, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, la présentation de renseignements à l'égard des médicaments d'ordonnance, l'établissement des prix des médicaments d'ordonnance et les restrictions sur les remises consenties par les fabricants pourraient donner lieu à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des pénalités, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir une incidence sur les activités, les ventes ou la rentabilité de la Société.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques associés aux instruments financiers qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur ses résultats opérationnels et sur sa performance financière. Les principaux risques liés aux instruments financiers auxquels est exposée la Société sont le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. L'exposition de la Société au risque de change, au risque de crédit et à d'autres risques liés au prix est considérée comme négligeable. La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer certains de ces risques, mais n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ni de spéculation.

Assujettissement aux fluctuations des taux d'intérêt

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement offerts à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables ou favorables sur la performance financière de la Société.

La Société surveille constamment la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses instruments d'emprunt à taux fixes et variables et pourrait utiliser des produits dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque. Actuellement, la Société n'est partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt. En 2010, la Société a eu recours à un contrat de dérivés sur taux d'intérêt en vue de convertir un montant en capital notionnel global de 50 M\$ se rapportant à une dette à taux variable en une dette à taux fixe. Le taux d'intérêt fixe à payer par la Société en vertu de ce contrat était de 4,18 % et ce contrat était assorti d'une disposition cliquet de un mois. Ce contrat est venu à échéance en décembre 2010.

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux contrats de dérivés manque à ses obligations. La Société tente de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. La Société n'avait comptabilisé aucun montant lié à ce risque au 8 octobre 2011 puisqu'elle n'était partie à aucun contrat de dérivés sur taux d'intérêt à cette date.

Au 8 octobre 2011, la Société affichait une dette à taux variable non couverte de 244 M\$ (361 M\$ en 2010). Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011, l'encours moyen de la dette à taux variable non

couverte de la Société était de 352 M\$ et de 407 M\$ (492 M\$ et 556 M\$ en 2010), respectivement. Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours des périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 0,4 M\$ et 1,1 M\$ (0,5 M\$ et 1,5 M\$ en 2010), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable non couverte.

Risque de change

La Société exerce la majeure partie de ses activités en dollars canadiens. Le risque de change auquel elle est exposée découle principalement des achats effectués en dollars américains et ce risque est lié aux fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle du dollar américain. La Société examine ses achats libellés en devises afin de surveiller et de gérer son risque de change. La Société considère son exposition au risque de change comme négligeable.

Risque de crédit

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

Risque lié au cours

La Société a recours à des contrats à terme sur actions réglés en trésorerie en vue de réduire son exposition aux futures variations du cours de marché de ses actions ordinaires en vertu des obligations qui lui incombent aux termes de son régime incitatif à long terme (le « RILT ») et de ses attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions. Les produits et les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans les charges opérationnelles et administratives.

Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 8 octobre 2011, la Société a constaté un passif de 1,2 M\$, dont une tranche de 0,2 M\$ est présentée dans les créiteurs et charges à payer et une tranche de 1,0 M\$, dans les autres passifs non courants. Selon les valeurs de marché des contrats à terme sur actions existants au 9 octobre 2010, la Société a constaté un passif de 5,0 M\$, dont une tranche de 1,8 M\$ était présentée dans les créiteurs et charges à payer et une tranche de 3,2 M\$, dans les autres passifs non courants. Au cours des périodes de 16 et de 40 semaines closes le 8 octobre 2011 et le 9 octobre 2010, la Société a évalué que le pourcentage des contrats à terme sur actions existants qui est lié aux unités non gagnées en vertu du RILT et aux unités d'actions assujetties à restrictions constituait une couverture efficace contre les variations futures du cours de marché de ses actions ordinaires relativement aux unités non gagnées. La valeur de marché a été établie en fonction des renseignements fournis par la contrepartie de la Société dans le cadre de ces contrats à terme sur actions.

Gestion du capital et risque de liquidité

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions de placement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice proportionnelle au capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, déménagés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, l'acquisition de sites s'inscrivant dans son programme de réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés un fonds de roulement au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés,

au besoin, au moyen de l'emprunt de titres de créance additionnels. Au cours de la période, ces objectifs ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la partie courante de celle-ci), les contrats de location-financement et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent sa capitalisation totale. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location simple lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives relativement à sa dette et elle se conforme à ces clauses.

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport à sa capitalisation totale, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes. (Se reporter à la rubrique « Structure du capital et situation financière » du présent rapport de gestion.)

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers. La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités opérationnelles, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations, et de financer de nouvelles occasions de placement ou d'autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque de liquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ou en émettant de nouveaux titres d'emprunt.

Pour une description complète des sources de liquidités de la Société, se reporter aux sections « Sources de liquidités » et « Situation de trésorerie future », sous la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef des finances ont établi, ou ont fait en sorte que soit établi sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière, afin de donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière conformément aux PCGR du Canada. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu qu'il puisse l'être, comporte des limites intrinsèques. Par conséquent, même des contrôles dont la conception est jugée efficace n'offrent qu'une assurance raisonnable à l'égard de la présentation de l'information financière et de la préparation des états financiers.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu au cours de la période intermédiaire la plus récente de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Cependant, le présent rapport contient des données tirées de mesures financières non définies par les IFRS, comme les charges opérationnelles et administratives ajustées, la dotation aux amortissements ajustée, la marge opérationnelle, la marge opérationnelle ajustée, le BAIIA (le bénéfice avant charges financières, impôt et amortissement), la marge du BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajustée, le bénéfice ajusté, le bénéfice ajusté par action et les charges d'intérêts en trésorerie. Les mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les

IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Ces mesures financières non définies par les IFRS ont été incluses dans le présent rapport de gestion, puisque ce sont des mesures utilisées par la direction pour l'aider à évaluer les résultats opérationnels de la Société par rapport à ses attentes et à comparer ses résultats avec ceux d'autres sociétés dans l'industrie pharmaceutique de détail. La direction est d'avis que les mesures financières non définies par les IFRS l'aident à cibler les tendances opérationnelles sous-jacentes.

Ces mesures financières non définies par les IFRS, notamment le BAIIA et la marge du BAIIA, sont aussi des mesures communes utilisées par les investisseurs, les analystes financiers et les agences de notation. Ces groupes peuvent utiliser le BAIIA, la marge du BAIIA et d'autres mesures financières non définies par les IFRS pour évaluer la Société et déterminer sa capacité à assurer le service de sa dette.